

• une conférence de **Thierry BRUGVIN** •

« *Si les gens de cette nation comprenaient notre système bancaire monétaire, je crois qu'il y aurait une révolution avant demain matin.* »

– Henri Ford –

Comment le système financier international conditionne-t-il les décisions des États? Comment le pouvoir de décision a-t-il été transféré vers les structures financières transnationales (banques) et les superstructures mondiales (Banque mondiale et FMI), plongeant certains pays dans des politiques d'austérité implacables pour les populations les plus fragiles ? Parallèlement d'énormes scandales financiers sont révélés régulièrement au profit d'hommes politiques ou de personnalités médiatiques, mettant en évidence un système complexe de circulations occultes des capitaux, des réseaux d'intérêts privés, au détriment du bien public, le tout organisé par les plus grandes banques internationales.

Toutes ces questions seront abordées lors de la conférence que Thierry Brugvin\* tiendra à Dourdan le 27 janvier 2017 sur le thème « Démocratie et finance ». Au-delà du constat, il apportera également des pistes de modernisation, des solutions alternatives de fonctionnement et de contrôle du système financier, afin de repenser l'exercice du pouvoir de manière égalitaire, responsable et démocratique.

Au sommet de la pyramide du pouvoir économique, se trouvent les banques et leurs propriétaires. Leur pouvoir repose sur les trois piliers suivants :

### **1\_LA DETTE PUBLIQUE, UN OUTIL D'ASSERVISSEMENT DES PEUPLES**

C'est le cœur du pouvoir, un pouvoir légal et réglementé qui oblige les pays à emprunter auprès de banques privées pour réaliser leurs investissements. Il existe également des prêts d'ajustement structurel qui sont accordés par

le Fonds Monétaire International ou la Banque Mondiale pour permettre aux pays touchés par de grandes difficultés économiques de sortir d'une crise financière. Ces prêts sont alors conditionnés à la mise en place de réformes. Si le pays n'entreprend pas ces réformes imposées alors par les marchés financiers, les agences de notation dégradent la note du pays et les taux d'intérêt s'envolent. C'est un moyen de contrainte très fort sur les politiques des pays concernés.

La dette est donc un instrument au service de la domination des États et

de leurs peuples par le capitalisme financier et elle peut être aussi un instrument de corruption au bénéfice de quelques-uns.

### **2\_LA CRÉATION MONÉTAIRE PRIVÉE ET LA SPÉCULATION**

« Il n'existe pas de moyen plus efficace pour prendre le contrôle d'une nation que de diriger son système de crédit » (P.A. Benson, président d'American Bankers Association – 8 juin 1939)

Les États n'ont plus le monopole de la création monétaire. La monnaie fiduciaire (billets et pièces) n'est quasiment plus utilisée. Les banques créent de la monnaie scripturale (chèques et monétique), mécanisme de crédit qui aboutit à des moyens de paiement ex nihilo (à partir de rien) , les flux monétaires ne sont plus que de simples jeux d'écritures comptables.

Aujourd'hui, un banquier est autorisé à « prêter » à hauteur de 8 à 9 fois le montant de ses fonds propres, et ainsi à créer de l'argent. Ce sont les états qui ont décidé démocratiquement de ne plus battre monnaie. Ils ont voté des lois qui donnent aux banques un pouvoir exorbitant en leur permettant de créer une monnaie virtuelle. Cette monnaie virtuelle prêtée aux états finance les dépenses publiques.

Comment en est-on arrivé là ? Les « portes tournantes » entre la politique et l'économie permettent de faire carrière alternativement dans l'un et l'autre do-

maine. G. Pompidou et l'ex-ministre du Budget E. Macron sont d'anciens responsables de la banque Rothschild. La majorité des politiques n'ont donc pas intérêt à créer des lois qui risquent de défavoriser les intérêts privés de leur classe sociale. Après la Révolution, les lois votées en France ont principalement défendu l'intérêt des propriétaires, des industriels, des bourgeois. Dans son ouvrage « L'argent », Émile Zola au XIXe siècle pointait la collusion existant entre les banquiers et les hommes politiques. C'est sous la présidence de Georges Pompidou que la France s'est vue interdire de contracter des emprunts auprès de la Banque de France à taux zéro, faisant ainsi basculer la dette publique dans l'escarcelle des banques privées avec taux d'intérêt. Si cette disposition n'avait pas été prise, la dette publique de la France aurait été remboursée depuis 2006...

### **3\_ LES PARADIS FISCAUX QUI FAVORISENT L'ÉVASION FISCALE**

Les paradis fiscaux sont un des rouages de la machine économique mondiale actuelle. Des scandales à répétition (Luxleaks, Swissleaks, Panama papers) mettent en lumière un système d'évasion fiscale à l'échelle mondiale grâce à quelques officines spécialisées dans ce domaine et à la participation active des grandes banques internationales. Il s'agit d'une véritable industrie financière qui brasse des sommes astrono-

miques. Au niveau européen, la Commission européenne estime que 1 000 milliards d'euros sont perdus chaque année par les budgets nationaux en raison de l'évasion fiscale et de l'évitement fiscal. Au niveau de la France, ce sont de l'ordre de 60 à 80 milliards d'euros qui chaque année s'évanouissent dans les paradis fiscaux. Et malgré toutes les déclarations des dirigeants politiques, les paradis fiscaux continuent à prospérer et les grandes banques françaises et internationales, qui jouent un rôle clé dans l'industrie de l'évasion fiscale, n'ont toujours pas changé leurs pratiques.

A mesure que la crise financière dure et que sont demandés aux populations des efforts croissants, on note une désaffection des peuples à l'égard de leurs classes dirigeantes, et l'émergence à grande échelle d'une véritable crise de confiance. L'impuissance des dirigeants politiques (ou leur allégeance au système) et la toute-puissance du pouvoir financier sans régulation ni contrôle démocratique génèrent des situations totalement inéquitables à travers le monde, provoquent des crises économiques, politiques et sociales, et poussent les peuples soumis à des mesures d'austérité vers des solutions extrémistes.

\*Thierry BRUGVIN, Docteur en sociologie, enseignant-chercheur à l'université de Besançon, membre du conseil scientifique d'Attac.  
Il est spécialisé sur la sociologie des élites et il a déjà publié plus d'une douzaine

d'œuvres collectives sur la gouvernance. Il est également l'auteur de plusieurs ouvrages, dont : *Le Pouvoir illégal des élites*, (2014), ed. Max Milo, Commerce équitable et éthique : opportunités et limites, (2014), L'Harmattan, Les mouvements sociaux face au commerce éthique : une tentative de régulation démocratique du travail, (2007), Hermès/Lavoisier.



*Le Pouvoir illégal des élites*,  
Thierry BRUGVIN  
Éditions Max Milo

Ne pas jeter sur la voie publique

Retrouvez toute l'actualité du comité attac Sud-Essonne sur



local.attac.org/attac91/sudessonne  
& www.facebook.com/attacse

**LA FINANCE**

**CONTRE**

**LA DÉMOCRATIE**

une conférence  
de **Thierry BRUGVIN**  
Docteur en sociologie,  
membre du conseil  
scientifique d'Attac

**DOURDAN**  
salle René Cassin  
25 rue des Vergers  
Saint-Jacques

vendredi 27  
janvier  
20h30

entrée libre  
& gratuite

local.attac.org/  
attac91/sudessonne

www.facebook.com/  
attacse